TAEKWONDO MEES

HWARANG ADOUR CLUB.

REGLEMENT INTERIEUR SAISON 2020/2021:

Le Dojang est un lieu de perfectionnement physique et spirituel.

Chaque pratiquant, à l'entrée, pendant l'entraînement et à la sortie du Dojang, se doit de respecter une conduite et un certain nombre de règles qui font partie intégrante de l'enseignement du Taekwondo.

Tout pratiquant doit les intégrer, mais aussi les respecter.

> Le respect du Protocole sanitaire Covid-19 remis avec le dossier d'inscription, et des consignes données par les instructeurs ou le « référent Covid » du Club.

IMPORTANT : Si je suis malade (fièvre, toux, écoulement nasal…) je reste chez moi !!

>Un certificat médical attestant de l'aptitude physique du pratiquant doit être impérativement présenté au moment de l'inscription, ou le tampon du médecin apposé sur le passeport sportif de l'adhérent.

> Le pratiquant doit faire preuve de discipline et de respect envers les enseignants, et auprès de tous les pratiquants.

> La présentation, la tenue et l'hygiène des pratiquants doivent être irréprochables. Le Dobok (la tenue) doit être propre.

>Les tatamis doivent rester propres, il est donc formellement **interdit de pénétrer sur l'aire de combat avec ses chaussures** venant de l'extérieur du Dojang, et ce, dans le respect de chacun.

>Le port de protections individuelles, est obligatoire pendant les cours combat: coquille, protèges-avants bras, protèges tibias, (pitaines et mitaines facultatifs mais recommandées).

Le port de la coquille est obligatoire pour tous !! Aussi bien durant les exercices d'opposition que lors des cours combat. Ceci est valable pour les adultes mais aussi pour les enfants. Il vous incombe donc de vous en procurer une, pour vous ou votre enfant pratiquant.

>Le pratiquant devra se présenter 5 minutes avant le début du cours, le pratiquant se doit d'être ponctuel.

« Les ongles des mains et des pieds seront toujours coupés très courts pour éviter tout risque de blessures ».

« Le port de bijoux (bagues, gourmettes, chaînes etc..) est formellement interdit durant les séances afin d'éviter tout risque de blessures entre partenaires ».

>La présence régulière aux cours est l'un des éléments essentiels de la pratique du Taekwondo, le pratiquant est invité à faire preuve d'une assiduité constante et à informer l'enseignant de ses éventuelles absences.

>Les techniques enseignées dans le cadre du Dojang, ne doivent être, ni utilisées à l'extérieur (sauf cas exceptionnel de légitime défense), ni divulguées à de tierces personnes en dehors du Dojang.

>La direction se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement les pratiquants non respectueux de ce règlement. La cotisation restera due, quoi qu'il en soit.